L'ATELIER RGPD

Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Hugo Demangeat

a suivi avec succès le **MODULE 3 : LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS**

et obtenu le score suivant à l'évaluation : **93 %**

Fait le 18 décembre 2025

CNIL